

FORMATION DE SPECIALISATION EN MEDIATION SOCIALE (39 heures)

Enseignement de 7h de formation/journée

INTITULE DU MODULE	Jour 1 de la spécialisation sociale : <ul style="list-style-type: none">- Notions de droit du travail et de la sécurité sociale- Procédure de conciliation au tribunal du travail- Implication des dispositions d'ordre public et impératives- Exercices et cas pratiques
INTERVENANT	Valérie JACQUEMIN & Eric BATTISTONI
JOURS CONCERNES	22/03/2024 de 9h à 18h (7 heures)

INTITULE DU MODULE	Jour 2 de la spécialisation sociale : <ul style="list-style-type: none">- La médiation sociale :<ul style="list-style-type: none">o Le bien-être au travail (RPS)o Les conflits interpersonnels et collectifs au travail- Exercices et cas pratiques
INTERVENANT	Pierre HENRY & Didier DESONNAY
JOURS CONCERNES	23/03/2024 de 9h à 18h (7 heures)

INTITULE DU MODULE	Jour 3 de la spécialisation sociale : <ul style="list-style-type: none">- La médiation sociale :<ul style="list-style-type: none">o Les dimensions humaines, relationnelles, et matérielles dans l'environnement du travail ;o Les différents acteurs dans l'organisation et la culture d'entreprise- Exercices et cas pratiques
INTERVENANT	Pierre HENRY & Didier DESONNAY
JOURS CONCERNES	5/04/2024 de 9h à 18h (7 heures)

INTITULE DU MODULE	Jour 4 de la spécialisation sociale : <ul style="list-style-type: none">- La justice organisationnelle : une grille de décodage des pratiques organisationnelles au service du médiateur- Exercices et cas pratiques
INTERVENANT	Cécile BATTISTONI & Daniel COURBE
JOURS CONCERNES	6/04/2024 de 9h à 18h (7 heures)

INTITULE DU MODULE	Jour 5 de la spécialisation sociale : <ul style="list-style-type: none">- Initiation à la médiation internationale en matière sociale- Initiation à la médiation multiculturelle- Médiation sociale à distance par voie électronique- Exercices et cas pratiques de médiation sociale et conciliation sociale
INTERVENANT	Eric BATTISTONI
JOURS CONCERNES	20/04/2024 de 9h à 18h (7 heures)

INTITULE DU MODULE	EXERCICES SUPPLEMENTAIRES (Présence facultative)
INTERVENANT	Pierre HENRY
JOUR CONCERNE	7/06/2024 de 13h30 à 18h00 (4 heures)

INTITULE DU MODULE	EVALUATION FINALE
INTERVENANT	Eric BATTISTONI / Daniel COURBE et des médiateurs agréés externes
JOUR CONCERNE	8/06/2024 selon horaire à définir

Contenu :

Théorie :

1. Notions de droit du travail et de la sécurité sociale :
 - Procédure de conciliation au tribunal du travail ;
 - Implication des dispositions d'ordre public et impératives
2. La médiation sociale :
 - Les dimensions humaines, relationnelles, et matérielles dans l'environnement du travail ;
 - Les différents acteurs dans l'organisation et la culture d'entreprise ;
 - Le bien-être au travail ;
 - Les conflits interpersonnels et collectifs au travail
3. Initiation à la médiation internationale en matière sociale ;
4. Initiation à la médiation multiculturelle;
5. Médiation sociale à distance par voie électronique

Sujets pratiques :

Les exercices pratiques organisés au sein de la formation spécialisée sont en lien direct avec les contenus théoriques ci-dessus. Ces exercices visent la mise en œuvre des apprentissages théoriques par le biais de simulations et d'exercices pratiques.

Une dernière demi-journée dédiée à des exercices pratiques supplémentaires complète ce programme. La formation se clôture par l'évaluation finale constituée d'une partie théorique et d'une partie pratique.

Formateurs impliqués :

- BATTISTONI Cécile : Enseignante à HELMo, coordinatrice du Master en Gestion Publique
- BATTISTONI Éric : Magistrat retraité à VERVIERS – Médiateur agréé CFM – Chargé d'enseignement aux facultés de Droit de Paris II Panthéon-Assas et de Bordeaux
- COURBE Daniel : Médiateur agréé CFM - Consultant RH - Maître de conférences honoraire à l'ULiège
- DESONNAY Didier : Docteur en psychologie - Psychologue spécialisé en psychologie du travail, des organisations et de la santé au travail
- HENRY Pierre : Avocat à VERVIERS – Médiateur agréé CFM – Professeur du droit de l'urbanisme, droit de l'expropriation, droit de l'environnement à HELMo
- JACQUEMIN Valérie : Juge au Tribunal de travail de Liège

NB : Les formations seront organisées sous réserve d'un nombre suffisant d'inscriptions.